

77 HENRI MARTIN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 28 Cours Albert 1^{er}
75008 PARIS
952 279 784 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 27 MARS 2026**

Monsieur Jacques LEVY,

Agissant en qualité de Président de la société **77 HENRI MARTIN** sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 3 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 28 Cours Albert 1^{er} - 75008 PARIS au 10 Avenue Kléber – 75116 PARIS, et ce à compter du 04 Mars 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 3 – Siège social

"Le siège social est fixé : 10 Avenue Kléber – 75116 PARIS".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Monsieur Jacques LEVY
Président